

**A l'attention des entrants dans le département de l'Aude suite au mouvement INTER 2017,**

Vous venez d'intégrer notre département, vous êtes donc dans l'obligation de participer au prochain mouvement départemental.

Dans l'attente de la diffusion de la circulaire sur le site (aux alentours du 20 mars) et afin d'avoir des réponses à certaines de vos questions, nous vous remercions de vous connecter sur le site de la DSDEN11

à l'aide du lien ci-après: <http://www.ac-montpellier.fr/dsden11/cid90849/enseignants-1er-degre-public.html>

Pour ce qui concerne la connexion et la procédure de saisie des vœux sur SIAM, la circulaire sera claire sur ce point.

De plus, si vous souhaitez faire une demande de temps partiel, vous devez compléter la demande qui est en ligne sur ce même site et nous la retourner scannée par mail.

Par ailleurs, vous serez destinataire dans les prochains jours d'une notice individuelle à compléter avec demande de pièces jointes pour votre prise en charge financière.

Pour toute autre question, vous pouvez nous contacter par mail à: [diper11@ac-montpellier.fr](mailto:diper11@ac-montpellier.fr), nous traiterons votre demande dans les meilleurs délais.

En vous souhaitant la bienvenue,